

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS  
SÉANCE DU 27 MARS 2025

**Date de convocation**

13/03//2025

**Date d'envoi**

13/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 17 h 30 le Conseil d'Administration du Centre Communal Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Madame Christine MÉNORET, vice-présidente en exercice.

**Nombre de membres**

En exercice : 09  
Présents : 05  
Absents : 04  
Pouvoirs : 04  
Votants : 09

**Étaient présents :**

**Élus du CCAS :**

Madame Lyn FAIPOUX  
Monsieur Jean-Marc CHATEAU.

**Membres de la Société Civile :**

Mesdames Colette MAILLET et Alda ROUMAGNOU.

**Absent(s) excusé(s) :**

Messieurs Bertrand RITOURET et Erick MORCHOISNE,  
Mesdames Claudine PINGUET et Claire CARTIER.

**Excusé(s), avait(ent) donné pouvoir :**

Monsieur Bertrand RITOURET (Président) a donné pouvoir à Madame Christine MENORET,

Madame Claire CARTIER à Madame Colette MAILLET,

Monsieur Erick MORCHOISNE à Monsieur Jean-Marc CHATEAU,

Madame Claudine PINGUET à Madame Alda ROUMAGNOU.

**Assistaient également à la réunion :**

Monsieur Gérard PERRIER Directeur Général des Services - Ville de Luynes.

Monsieur Raphaël SIMAR Attaché territorial Services - Ville de Luynes.

**Secrétaire de séance :**

Madame Colette MAILLET

~~~~~

**DEL N° 27-03-2025-05 BUDGET PRIMITIF 2025**

VU les articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu, préalablement au vote de ce jour le 27 février 2025

VU l'envoi en date du 13 mars 2025 à l'ensemble du Conseil d'Administration du projet de budget et du rapport de présentation.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité,

**APPROUVE** le budget primitif 2025, chapitre par chapitre, tel qu'il lui a été présenté en séance, d'un montant total de 38 367,44 €, réparti de la façon suivante :

- SECTION D'INVESTISSEMENT : 9 222,76 €
- SECTION DE FONCTIONNEMENT : 29 144,68 €

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,  
Colette MAILLET



Pour Le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,  
Christine MÉNORET



Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Et sa publication le site internet de la commune le : **02 AVR. 2025**